



de la Mayenne

CEAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale
29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents



Gérontologie

Un besoin de financement accru en matière de dépendance En 2030, le nombre de personnes très âgées va exploser

Dans la note publiée par le groupe de réflexion privé *Matières grises* ⁽¹⁾ en septembre 2020, Luc Broussy s'appuie sur des éléments statistiques pour éclairer un phénomène démographique important et ses conséquences pour l'avenir : la croissance du nombre des 75-85 ans dans la décennie 2020-2030 ⁽²⁾. Les plus âgés ont souvent besoin d'un accompagnement spécifique en établissement ou à domicile, dans leur vie quotidienne. Aussi l'expert met-il en évidence le besoin de financement qui va augmenter significativement.

L'auteur souligne que l'objet de cette note est de montrer les réalités qui se trouvent derrière le terme de « vieillissement » et de mesurer ce qu'impliquent les évolutions démographiques en cours et à venir.

Les statistiques révèlent que la population la plus sujette à la perte d'autonomie (les 85 ans ou plus) connaîtra une croissance très variable selon les périodes. Durant la décennie 2020-2030, la hausse ne sera que de 7,5 % (avec même une diminution entre 2025 et 2027). Par contre, leur nombre augmentera de 58 % entre 2030 et 2040 et de 19,2 % entre 2040 et 2050. C'est donc à partir de 2030 que la France aura à « affronter son Alpe d'Huez démographique ».

En 2030, la France comptera 156 000 personnes âgées de 85 ans ou plus supplémentaires par rapport à 2020. En 2040, elles seront 1 300 000 de plus qu'en 2030, « soit une croissance huit fois supérieure par rapport à la décennie précédente »

En revanche, la décennie 2020-2030 va voir le nombre des 75-85 ans monter en flèche : au nombre de 4,1 millions en 2020, ils seront 6,1 millions en 2030, soit une croissance de 2 millions de personnes en seulement dix ans (+ 46 %).

Une politique publique appelée à s'adapter au défi de la dépendance

Ces évolutions démographiques s'accompagnent d'un besoin de financement qui va augmenter de façon hautement significative : « On peut ainsi considérer que toute réforme pensée en 2020 doit prendre en considération les deux prochaines décennies pour que la situation soit appréhendée dans toute sa globalité ». L'enjeu est clair : la décennie 2020-2030 devra anticiper certains aspects relatifs au vieillissement, et notamment celui de la dépendance.

Selon l'expert, la croissance exponentielle des 75-85 ans requiert d'autres réponses que celles uniquement basées sur la compensation de la perte d'autonomie. Il détermine quatre besoins dont il va falloir se préoccuper prioritairement : le logement adapté ; l'urbanisme à penser au regard des fragilités des personnes ; la question de la mobilité ; le maintien du lien social.

En outre, « tant le Laroque de l'autonomie ⁽³⁾ que la loi Grand âge ne peuvent pas se limiter à la question de la dépendance et de la 5^e branche. Ils doivent être aussi les

Pour ALLER plus loin



CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CEAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Virginie Amibacasse,
Claude Guioillier,
Nathalie Houdayer.

(1) – *Matières grises*, créé en 2018, regroupe dix-sept opérateurs du secteur de l'hébergement aux personnes âgées (dont Domitys, DomusVi, Korian, Orpéa, Sénatoriales...).
(2) – « *Décennie 2020-2030 : l'explosion des 75-85 ans* » (5 pages).
(3) – Le Laroque de l'autonomie (en hommage à Pierre Laroque, l'un des fondateurs de la sécurité sociale) vise à réunir les acteurs du grand-âge et à préparer le projet de loi Autonomie. Brigitte Bourguignon, ministre déléguée en charge de l'Autonomie, a la responsabilité de cette concertation.

outils de la réponse à apporter à cette massification des 75-85 ans, véritable fait majeur de la décennie qui s'ouvre ». Tout cela implique une évolution qui sera également institutionnelle : « Ce sont en effet les communes et les

EPCI qui ont la main sur l'urbanisme, sur les transports, sur le lien social, sur la construction de résidences services seniors ».



Développement local

Vingt-trois zones d'emploi en 2020 dans les Pays de la Loire

Château-Gontier est nouvelle par rapport à la version précédente

La carte des zones d'emploi vient d'être refondue, d'une part pour prendre en compte l'évolution récente du marché du travail, d'autre part pour s'harmoniser au niveau européen. Le nouveau découpage partage la France en 306 zones d'emploi, réparties selon sept profils en fonction de leur principale orientation économique. D'une façon générale, ces zones d'emploi correspondent aux espaces à l'intérieur desquels travaillent la plupart des actifs qui y résident.

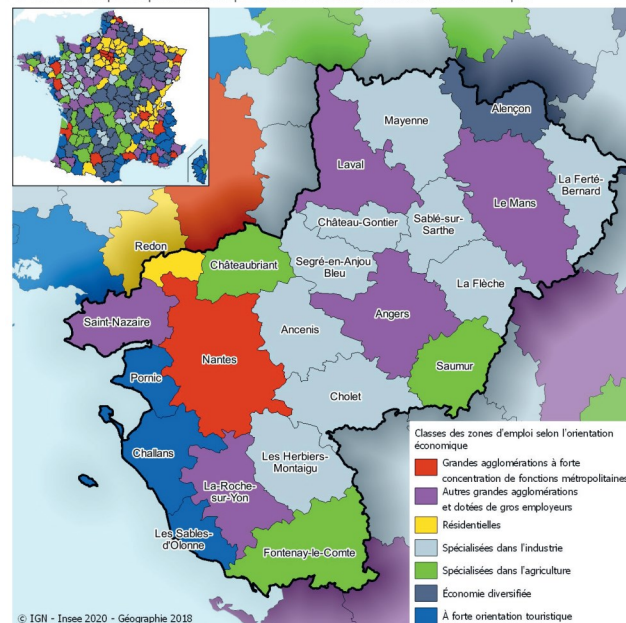
Les Pays de la Loire comptent eux-mêmes vingt-trois zones d'emploi. Celle de Nantes est la seule de la région classée parmi les « grandes agglomérations à forte concentration de fonctions métropolitaines », au même titre que dix-sept autres zones d'emploi en France.

Avec les zones d'emploi d'Angers, Le Mans, La Roche-sur-Yon et Saint-Nazaire, celle de Laval entre dans la catégorie des « autres grandes agglomérations et dotées de gros employeurs ».

Au niveau national, cette classe se caractérise par une dominante de la sphère présentielle (33 %) et une forte part des emplois dans les grands établissements, publics ou privés (23 %), traduisant des enjeux importants de concentration de l'emploi. Cependant, selon l'Insee, « les zones d'emploi de Laval, La Roche-sur-Yon et Saint-Nazaire se démarquent de la moyenne de leur classe quant à la plus forte présence de la fabrication, et dans une moindre mesure de l'agriculture ».

Avec sept autres des Pays de la Loire, celle de Mayenne et la nouvelle zone d'emploi de Château-Gontier font partie de la classe de celles « spécialisées dans l'industrie ». Ce

1 Une économie régionale variée, mais des orientations marquées localement
23 zones d'emploi réparties en sept classes selon leur orientation économique



Source : Insee, Recensements de la population (RP) 2016 et 2017, Clap 2015, Enquêtes touristiques 2019.

secteur représente 21 % de l'emploi total dans la zone d'emploi de Château-Gontier et 28 % dans celle de Mayenne. Pourtant, dans ces deux espaces, l'agriculture regroupe 10 % des emplois.



Sources

- ✓ David Levy (Insee), Matthieu Dubois et Martin Lefebvre (Dares), « L'orientation économique des zones d'emploi : entre spécialisation et diversification des économies locales », *Insee Première* n° 1814 de septembre 2020 (4 p.).
- ✓ Maëlle Fontaine et Matthieu Vahé (Insee), « L'économie des nouvelles zones d'emploi ligériennes : une forte orientation industrielle », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 83 de septembre 2020 (4 p.).

« Avant 6 ans, il est montré que les écrans ont un effet dès quinze minutes par jour. Dans les cinq à six premières années de la vie, chaque minute compte : c'est une période de développement absolument unique, d'apprentissage, de plasticité cérébrale qui ne se reproduira plus ! Au-delà de 6 ans, jusqu'à une demi-heure, voire une heure de consommation par jour, il n'y a pas d'effets mesurables pour peu que les contenus consultés soient adaptés et que cette activité ne touche pas le sommeil. Mais on est très au-delà. Ce qui se produit en ce moment est une expérience inédite de décérébration à grande échelle. »

Michel Desmurget, chercheur en neurosciences cognitives, auteur de *La Fabrique du crétin digital – Les dangers des écrans pour nos enfants* (Seuil, 425 pages, 20 euros), « La multiplication des écrans engendre une décérébration à grande échelle » (propos recueillis par Stéphane Foucart et Pascale Santi), *Le Monde* du 23 octobre 2019.